

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 107

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Aides exceptionnelles à des collèges du Département

**Direction Générale Adjointe de la Construction, de l'Environnement, de
l'Education et du Patrimoine
Direction de L'Education et des Collèges
12351**

PRESENTATION

Dans le cadre de sa politique de soutien aux initiatives des collèges, le Département a décidé de promouvoir et de compléter les activités éducatives des établissements. En raison du nombre élevé de projets présentés, les attributions reposent sur des critères et un barème limitatifs. Or, peuvent être ainsi écartés des projets dont la réalisation nécessiterait une participation importante des familles. Il peut en résulter l'abandon du projet ou la mise à l'écart des familles les plus modestes.

Aussi convient-il qu'à titre exceptionnel notre collectivité puisse soutenir certains projets, lorsqu'ils revêtent un intérêt particulier sur le plan éducatif et répondent à la préoccupation du Département de promouvoir l'égalité des chances en réduisant les charges financières des familles, et quand le fonds de roulement du collège ne permet pas le financement du projet dans le cadre du budget de l'établissement. C'est dans ce cadre que les projets ci-dessous vous sont présentés.

COLLEGE	COMMUNE	PROJET	PROPOSITION
DAUMIER	Marseille	Valorisation des élèves (récompenses pour 130 élèves ayant participé au projet de vie scolaire)	1 000
FRAISSINET	Marseille	Valorisation des élèves (récompenses pour 150 élèves en fonction de leur comportement et de leur investissement scolaire)	3 500
MARSEILLE-VEYRE	Marseille	Déplacement de l'équipe de planche à voile au championnat de France UNSS	1 500
PONT DE VIVAUX	Marseille	Voyage VTT de la section sportive	900
RIMBAUD	Marseille	Préparation au Brevet	3 000
VERSAILLES	Marseille	Voyage en Italie	2 200
VERSAILLES	Marseille	Déplacement de l'équipe féminine de rugby au championnat de France UNSS	2 000
VERSAILLES	Marseille	Découverte du monde rural	2 000
WALLON	Marseille	Jumelage culturel avec des établissements de Nice et Ajaccio	3 000
WALLON	Marseille	Voyage scolaire à Barcelone	3 000
			22 100

Par ailleurs, le collège Henri BARNIER, à Marseille, demande la réaffectation sur un voyage à Londres d'un reliquat de 1182,50 € d'une aide exceptionnelle de 3.000 € (CP du 29/11/2013) attribuée pour un voyage à Paris, et d'un reliquat de 788,58 € d'une aide exceptionnelle de 6.000 € (CP du 28/11/2014) attribuée pour un voyage à Paris et à Verdun.

Le collège Henri WALLON, à Marseille, demande la réaffectation à un jumelage culturel avec des établissements de Nice et d'Ajaccio d'une aide exceptionnelle de 1.300 € (CP du 26/6/2015) attribuée pour un voyage à Paris, annulé.

PROPOSITION

Compte-tenu de l'intérêt des projets présentés, je vous propose d'accorder aux collèges les subventions de fonctionnement figurant ci-dessus, pour un total de 22.100 €, et d'accepter les réaffectations demandées.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, il conviendra de prélever le montant des subventions accordées, soit 22.100 €, sur l'imputation 65-221-65737, sur les crédits 2016 du programme 22006 (Fonds d'intervention), qui sont suffisants.

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations ci-dessus, et sur proposition de Mme la déléguée aux collèges, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL